

BULLETIN D'ENGAGEMENT SPRINT HISTORIC TOUR VAL DE VIENNE 19 – 20 – 21 SEPTEMBRE 2025

PILOTE 1 / Concurrent

Date de naissance : Groupe sanguin :

Nom /prénom :

N° Licence /N°ASA :

Adresse :

N° d'urgence :

CP / Ville :

Nom d'urgence :

Tel. Portable :

Signature :

E-mail :

PILOTE 2

Date de naissance : Groupe sanguin :

Nom /prénom :

N° Licence / N°ASA :

Adresse :

N° d'urgence :

CP / Ville :

Nom d'urgence :

Tel. Portable :

Signature :

E-mail :

VOITURE

N° transpondeur :

Marque / Type : Mazda MX5 NA Conduite à gauche équipée du kit obligatoire - Cylindrée : 1598

Les signataires reconnaissent et certifient sur l'honneur l'exactitude des déclarations de ce document et s'engagent à respecter les règlements sportifs, techniques et les équipements de sécurité obligatoires de ce Trophée et de la FFSA.

Les signataires déclarent : être couverts par une assurance personnelle responsabilité civile pour tout dommage causé aux tiers ; que le véhicule à moteur est couvert par une assurance automobile (obligatoire en application de l'article L. 211-1 du Code des assurances) ; avoir pris connaissance des dispositions de l'article L.321-4 du Code du sport en ce qui concerne la souscription d'un contrat d'assurance de personnes couvrant les dommages corporels auxquels le sport automobile peut m'exposer.

Le Trophée Roadster Pro Cup joue un rôle d'opérateur mais n'est pas l'organisateur de la course ; celle-ci relève des organismes habilités par la FFSA.

DROITS D'ENGAGEMENT

Jusqu'au 2/09/2025 : 780 € TTC (pilote inscrit à la saison) ou 900 € TTC (pilote NON inscrit à la saison)

A partir du 3/09/2025 : 880 € TTC (pilote inscrit à la saison) ou 1 000 € TTC (pilote NON inscrit à la saison)

- Virement NOGARO SPORT - IBAN : FR76 1690 6002 4087 0207 4435 764 – BIC : AGRIFRPP869
- Chèque à l'ordre NOGARO SPORT et à envoyer à NOGARO SPORT – 1263 route de la Chapelle – 32110 NOGARO